

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 24 mars 2025

REJO

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan, régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle de réception de la Maison des Vins de Fronton.

Votants :

C3G : Véronique Millet, Thierry Portes, Philippe Seilles, Isabelle Gousmar,

CCCB : Joël Camart, Anne-Sophie Pilon, Pierre Artigue, Charles de Lassus Saint-Genies, Sandrine Penavaire,

CCF : Michèle Begue, Virginie Clavel, Alain Hinaux, Colette Solomiac, Patrick Igon, Pierre Jeanjean,

CCHT : Nicolas Alarcon, Chantal Aygat, Denis Dulong, Marie-Luce Fourcade, Patrice Lagorce, Sébastien Noël, Laurent Zanetti, Françoise Morel-Caye, Patricia Ogrondnik

CCVA : Thierry Astruc, Sonia Blanchard-Essner, Jean-Michel Jilibert, Mylène Monceret, Maxime Antony

Absents ayant donné pouvoir : Gérard Guerci à Joël Camart, Jean-Marc Dumoulin à Jean-Michel Jilibert, Daniel Regis à Mylène Monceret

Secrétaire de séance : Pierre Jeanjean

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 17/03/2025

Membres présents : 29

Pouvoir : 3

Domaine : Administration Générale

Délibération n°: 25-155

Objet : Adhésion outils GRDF - @toutvisuconso

Anne-Sophie Pilon, vice-présidente informe que GRDF propose un service de mise à disposition des données de consommation des collectivités locales. L'outil intitulé @toutvisuconso est un service adapté à la gestion de consommation des collectivités locales et établissements publics de coopérations intercommunales.

Il est proposé d'adhérer au logiciel de suivi GRDF pour les communes qui sont sous convention et pour toutes les communes non conventionnées qui solliciteraient un appui ponctuel auprès du conseiller en énergie.

Il y a à ce jour, 14 communes sous convention qui seraient intégrées et 10 supplémentaires à intégrer si elles le souhaitent. Cette solution de suivi des consommation "TOUTVISUCONSO" créée par GRDF est un outil gratuit qui permettra de suivre mensuellement les consommations des différents bâtiments énergivores. Cela permettra de proposer des analyses plus précises permettant d'envisager des améliorations énergétiques. Cette adhésion dépendra bien évidemment de l'accord de chaque commune de façon indépendante qui se traduira par un document écrit à renouveler tous les 3 ans.

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente,

Et après en avoir délibéré,

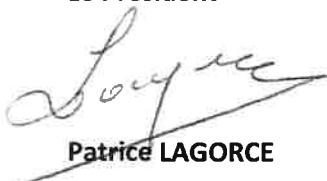
Le Conseil Syndical à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Approuve l'adhésion à l'outils GRDF @toutvisuconso

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 24 mars 2025.

Le Président



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 24 mars 2025
Au registre sont les signatures